



**La première vice-présidente des femmes du parti dit être en train de payer le prix de son intention de challenger Maurice Kamto au prochain congrès prévu en novembre 2023.**

« Ne soyez pas surpris demain que je ne sois plus militante de ce parti. » Dixit Michèle Ndoki, la première vice-présidente de la branche féminine du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC). Face aux journalistes le 22 juin 2023 à Yaoundé, l'avocate de profession a voulu prendre les Camerounais à témoin pour dénoncer ce qu'elle subit comme pression au sein de sa famille politique depuis qu'elle a dévoilé son intention d'en prendre la direction. « Nous voulons prendre l'opinion publique à témoin de l'acharnement dont je fais l'objet depuis que j'ai annoncé mon ambition de devenir présidente du Mouvement pour la renaissance du Cameroun », a-t-elle déclaré.

Alors qu'une plainte disciplinaire est en instance contre elle au conseil national d'arbitrage et de médiation du parti à l'initiative du secrétaire général, pour ses sorties au vitriol sur les réseaux sociaux, Me Michèle Ndoki a choisi de tout déballer. « J'ai fait l'objet de toutes les attaques imaginables. Cela a commencé par la remise en question de mon bilan en tant que responsable de la circonscription de Douala 1er. Tout y est passé. J'ai entendu que je négociais mon entrée au gouvernement, j'ai entendu que j'avais remis en question le droit pour le Pr.

Kamto de se présenter à nouveau à la présidence du MRC lors de la convention (ou congrès, ndlr) qui commence le 4 novembre 2023 », explique-t-elle. Le fait est que l'alternance est une prescription qui figure dans les statuts du MRC , à en croire la vice-présidente des femmes. La limitation est d'un mandat renouvelable une fois. Accompagnée pour la circonstance par son confrère et ex camarade Me Richard Tamfu (ancien membre du directoire national du MRC ), la première vice-présidente dit même être sous la menace d'une exclusion. La solidarité dans ce tandem est due au fait que Richard Tamfu a récemment été exclu du parti pour son soutien à Michèle Ndoki.

« Mes déboires commencent tout simplement parce que sur un post Facebook, j'ai ouvertement dit que Michèle Ndoki est une brave femme et qu'elle peut se présenter à la présidence du MRC lors de la convention prévue en novembre 2023... », raconte-t-il. La suite, on la connaît. Son exclusion définitive des rangs du parti. Sans se faire d'illusion, et avant même qu'elle ait formulé ses observations écrites en réponse à la plainte initiée contre elle, Michèle Ndoki est persuadée que son sort est déjà scellé. « Je peux vous dire que mon exclusion a déjà été annoncée », dit-elle aux journalistes.

Mais quoiqu'il adviene, elle se garde d'accuser Maurice Kamto d'être à la manœuvre de cet acharnement. Et si elle est exclue, « alors bon vent au MRC », conclut-elle, convaincue que le problème de fond est qu'on ne veut simplement pas entendre sa vision qu'elle entend du reste défendre. C'est-à-dire, « continuer de travailler pour que nous ayons enfin le Cameroun que nous méritons, que je décris comme une nation prospère où chaque homme et chaque femme vit avec honneur et fierté son rêve et travaille au bien-être de tous », a-t-elle achevé.

**Ref: Mutations**

---